TROUPES COLONIALES EN 1939-40 : LA MOBILISATION ET LA PÉRIODE D'ATTENTE

Les abréviations de ce dossier sont en page n°38.

Le premier dossier de cette série sur les Troupes Coloniales en 1939-40 s'était attaché à faire le point de ce qu'étaient celles-ci à la veille de la mobilisation de 1939.

Ce second dossier se propose de montrer ce que furent la mobilisation puis la période d'attente qui suivit, jusqu'au déclenchement de l'offensive allemande du 10 mai 1940. Indissociable de celui accompli en métropole, l'effort qui fut alors déployé dans l'Empire allait assurer aux Troupes Coloniales une "montée en puissance" qui devait leur permettre de faire face avec honneur là où elles furent engagées en mai-juin 40.

La mobilisation

En métropole

- **Les quatre DIC d'Active** (1) sont complétées : leurs régiments sont portés à leur effectif de guerre ; elles reçoivent leurs unités des autres armes.

Pour l'artillerie, les 1er, 2e, 3e et 12e RAC forment chacun, à partir de leur groupe lourd, un régiment d'artillerie lourde divisionnaire : 201e RACL (Bordeaux), 202e (Nîmes, Toulon), 203e (Troyes) et 212e (Auch).

Après la mobilisation les divisions d'active comportent théoriquement 26 % de cadres et 40 % d'hommes de troupe d'active.

- **Chez les mitrailleurs**, le 41e RMIC se dédouble en 41e et 51e Régiments de Mitrailleurs d'IC à chacun trois bataillons de mitrailleurs ; la DB et les 42e et 52e bataillons de Mitrailleurs se transforment en 42e et 52e Demi-brigades à chacune deux bataillons.

- **Trois autres divisions d'IC** sont mises sur pied. Leur composition, pour ce qui concerne leurs unités coloniales, est donnée dans le tableau B1 ci-après. Ces divisions "de formation" sont de catégorie A, c'est-à-dire jugées aptes à être engagées aussitôt après la concentration ; elles ont théoriquement 18 % de cadres (et 2,5 % d'hommes de troupe) d'active.

- Les troupes coloniales mettent également sur pied le **Corps d'armée colonial** (CAC) commandement qui coordonnera, comme les autres corps d'armée, l'action de divisions qui se succéderont en fonction de la situation et des relèves. Il n'a aucunement vocation de regrouper plus particulièrement des divisions coloniales.

- **D'autres formations** d'Infanterie et d'Artillerie coloniales sont constituées. Elles figurent à la suite dans le tableau B1, où l'on voit notamment que l'artillerie coloniale fournit pour des Grandes Unités métropolitaines deux artilleries divisionnaires et deux artilleries lourdes de CA.

- Après avoir rempli leur tâche initiale, les centres de mobilisation sont devenus dépôts d'IC ou d'AC.

D'autres formations des TC seront mises sur pied ultérieurement. Elles figurent dans le tableau B2, y compris celles de la dernière heure (juin 1940).

☐ la 8e DIC sera créée le 1er mai 40 (à Mérignac).

☐ une 9e DIC devait suivre ; elle ne pourra pas être constituée alors, mais trois régiments ont été mis sur pied en juin 40 pour en faire partie.

Quelques indications sur les formations de l'époque

Comme il a été indiqué dans le précédent dossier, les formations de 1939-40 étaient très différentes de celles d'aujourd'hui. Il convient de s'y arrêter ici.

Le tableau C donne l'organisation de la Division d'Infanterie sur pied de guerre.

On relèvera notamment dans ce tableau les effectifs des régiments.

On se souviendra que les trains de nos régiments d'IC et de tirailleurs sont hippomobiles. Le régiment a 290 chevaux et 190 voitures hippo, 60 véhicules auto (dont 9 chenillettes de ravitaillement en munitions), 40 motos ; le bataillon : 65, 50, 7 (pas de chenillettes) et 1 ; la compagnie 5 chevaux et 3 voitures hippo.

L'armement de base de l'Infanterie est encore le fusil et le fusil-mitrailleur. Mais la fabrication en grande série du MAS 36 (à répétition) commence à peine en septembre 39 (2). Selon le règlement d'Infanterie de 1938, le pistolet-mitrailleur n'est qu'"une arme automatique de défense rapprochée". Comme armes à tir courbe, la compagnie FV dispose d'1 mortier de 60, le bataillon de 2 tubes de mortier de 81 mod. 27/31 (Brandt) (toutefois certaines unités sont encore dotées de l'ancien modèle 18 Stokes). Le déficit en canons de 25 antichar mod. 34 arme excellente, est compensé par le canon de 37 mod .16, très insuffisant.

Armement de base de l'infanterie.

Les transmissions reposent essentiellement sur le fil. Pour les liaisons radio, le régiment d'Infanterie ne dispose que de trois ER 17 (réseau du régiment et liaison infanterie-artillerie, portée jusqu'à 15 km, 4 fardeaux à dos d'homme), le bataillon : d'un ER 17 et de six ER 40 (liaison entre bataillon et compagnies, portée jusqu'à 5 km, poids 10 kg) ; la compagnie n'a pas de poste radio en dotation propre.

Les RAC à trois groupes de 75 comptent 1 789 chevaux. Les batteries divisionnaires antichars (BDAC) (canon de 47 AC mod 1937) elles-mêmes, sont hippomobiles (173 chevaux). Certaines BDAC sont dotées de 75 en attendant la livraison des 47.

Tandis que les six autres divisions coloniales sont sur le type "Nord- Est", la 2e DIC est organisée sur le type "Montagne". En réalité les six RTS sont initialement du type "Montagne" (3) et seront transformés sur le type NE pendant leur hivernage en janvier et février 40.

Les renforcements que la mobilisation permet au profit des formations coloniales d'**Afrique du Nord et du Levant**, sont indiqués dans le tableau B3 qui fait suite à B2. N'y figurent pas les formations qui (en provenance d'Afrique Noire) ne font que transiter par l'AFN (même pour une période d'instruction d'une certaine durée) en vue de leur envoi en métropole.

La mobilisation de 1939 en métropole et la montée en puissance des forces mises sur pied par les Troupes coloniales jusqu'au printemps de 1940 pour le théâtre d'opérations principal, évoquées au précédent paragraphe, sont indissociables de la mobilisation de l'Empire, sur laquelle il convient donc de fournir à présent quelques indications.

Aux colonies

Aux colonies, la mobilisation portera les effectifs de 65 565 (au 1/7/39) à 275 555 (dont 28 400 européens), en mai 40.

△
◁ **Embarquement de tirailleurs sénégalais à Dakar (Clichés : Documentation française).**

L'annexe 2 détaille ces effectifs par Groupe de colonies ou Colonie et indique pour chacun d'eux l'essentiel des renforcements et remaniements réalisés pour sa mise en état de défense. Ces éléments ne prétendent pas être exhaustifs ; pour l'être ils devraient, de plus, être complétés par des indications concernant la Marine et l'Armée de l'Air qui sortent du cadre de la présente série d'articles.

Dans tous les territoires de l'Empire, la mobilisation s'est effectuée dans de bonnes conditions, témoignant du loyalisme des populations. Dans les vieilles colonies (4) des réservistes réclament de partir rapidement sur le front métropolitain. L'empereur d'Annam, le roi du Cambodge (5), les chefs religieux et politiques d'Afrique Noire, s'emploient au recrutement des tirailleurs et des travailleurs indigènes. En Côte d'Ivoire, des anciens combattants de 1914-18 amènent leurs fils, même très jeunes, pour les faire engager comme volontaires.

Une part importante des éléments mobilisés et levés aux colonies sont destinés à la métropole (avec une fraction pour l'AFN et le Levant). Toutefois l'acheminement de ces contingents est conditionné par les possibilités de transport maritime, dont M. Mandel déplore l'insuffisance.

En septembre 1939, 43 000 militaires indigènes coloniaux de toutes races servent en dehors de leur territoire d'origine. Au 1/1/40 il y a 57 340 Africains en France, AFN et Levant.

De septembre 39 à fin mars 40 (tranche de 1ère urgence) (6) 38 170 indigènes sont acheminés des colonies sur la métropole (+ 6 215 créoles) et 20 000 sur l'AFN (de plus, 6 000 africains (9 bataillons organiques) sont transférés d'AFN en métropole).

D'AOF sont montés 6 bataillons organiques et vingt-deux détachements de renfort d'un millier d'hommes chacun avec un encadrement réduit de 5 officiers et 15 sous-officiers par détachement.

Entre septembre 1939 et juin 1940 seraient partis d'Afrique Noire par voie maritime 69 270 hommes à bord de 74 navires (répartis entre 56 convois).

Au début de juin 40 les effectifs indigènes coloniaux en France, AFN, Levant s'élèvent à 146 000, auxquels il convient d'ajouter plus de 20.000 travailleurs (fabrications d'armement, ministère du Travail).

Pour permettre d'apprécier l'ampleur de l'effort qui est en cours lorsque survient l'offensive allemande, on indiquera que les prévisions pour la période d'avril à fin octobre 40 (2e urgence) portaient sur 159.500 indigènes (+ 1 000 originaires (7)) à diriger sur la métropole, 2 500 sur l'AFN, 9 000 sur le Levant ; ces chiffres étant, en février et avril 40, donnés comme des minima, compte tenu de l'accroissement espéré de l'effort, en fonction notamment des possibilités de transport maritime.

En mai 40, 72 000 militaires indigènes coloniaux attendent leur embarquement dans les ports coloniaux ou dans les camps qui ont été établis sur les voies de communication qui y conduisent.

Les chiffres et les organigrammes des forces existant aux colonies au printemps de 1940 ne doivent cependant pas trop faire illusion. A cet égard, nous retiendrons l'appréciation du général Nyo, alors colonel, chef d'EM à Dakar :

"L'AOF avait... été vidée de la majeure et de la meilleure partie de sa substance militaire... au profit des armées qui combattront en métropole jusqu'au 25 juin. En AOF, seules les unités sahariennes, notamment celles des confins nigéro-tchadiens, placées sous les ordres d'un même chef, et celles de Mauritanie, avaient conservé leur potentiel complet..."
"Lors de l'armistice, l'immense territoire de l'AOF était transformé en un vaste dépôt de jeunes recrues indigènes mal encadrées.. qui devaient d'ailleurs aller poursuivre leur instruction et parfaire leur encadrement, leur armement et leur habillement dans des camps spéciaux en AFN et en métropole..., en vue de grandes offensives à prévoir à partir du printemps 1941 !" (8)

À l'instruction en Afrique.

Les camps de transition

Dans le midi de la France, les camps de transition des troupes indigènes coloniales (CTTIC) du sud-est (Fréjus, 20 000 places) et du sud-ouest (Souge, près de Bordeaux, 20 000 places, Rivesaltes, près de Perpignan, 16 500 places), ont été aménagés pour recevoir, acclimater, instruire les contingents indigènes à leur arrivée en métropole. (Il est prévu de doubler la capacité des deux premiers et de porter celle de Rivesaltes à 20 000). Ces camps recevront aussi une partie des troupes noires retirées des armées du Nord-Est et ramenées dans le midi pour l'hiver.

Le commandement doit en effet tenir compte de la plus ou moins grande aptitude des différentes races à endurer les rigueurs de l'hiver en France, et spécialement dans le Nord-Est. D'où :

- les propositions du général Bührer de relever par des unités "sénégalaises" une part plus importante des unités Nord-africaines maintenues en Afrique du Nord, les libérant ainsi pour le front, où elles sont utilisables en toutes saisons. (Mais le général Noguès, commandant le TO d'AFN oppose des raisons politiques pour limiter les effectifs sénégalais en Afrique du Nord) ;

- la décision prise par M. Mandel d'accroître le nombre d'indigènes coloniaux dans les formations non-combattantes des Armées et de l'Intérieur, où les hommes sont moins exposés aux rigueurs du climat que dans les unités combattantes.

Les CTTIC du Sud-Est et du Sud-Ouest ont formé pour les armées vingt-quatre bataillons de tirailleurs et les détachements nécessaires pour les artilleries divisionnaires coloniales (par tranches de 325 hommes correspondant à l'effectif indigène nécessaire pour un groupe).

Ils ont aussi ventilé d'autres effectifs sur des formations de l'arrière :
- protection de bases aériennes (détachements de 3 E. et 104 sénégalais),
- Forces Terrestres Antiaériennes (compagnies indigènes - malgaches et indochinoises - de FTA),
- Compagnies auxiliaires du Génie (malgaches),
- Intendance (métropolitaine) : commis & ouvriers militaires d'administration (COMA).

Une partie des contingents attendus en "2e urgence" était planifiée pour les services des Armées (Pionniers, Génie, Train, Intendance, Santé) et les formations du Territoire (bataillons de travailleurs).

Précisons que l'encadrement de ces indigènes était à la charge de l'Arme ou du Service d'accueil avec, pour les formations extérieures aux Troupes coloniales, l'appoint d'un sous-officier des TC pour 100 indigènes.

Mais là n'est pas l'essentiel, car le grand dessein de Georges Mandel et du général Bührer demeure la mise sur pied d'une Force Impériale de plusieurs Corps d'armée , dont le général a sollicité par avance l'honneur de prendre le commandement lorsqu'elle sera engagée dans la bataille offensive qu'il estime possible et appelle de ses voeux.

Les divisions coloniales

L'essentiel, ce sont les sept Divisions coloniales. Aussitôt mises sur pied, elles avaient - sauf la 2e DIC maintenue en Provence - été acheminées vers le Nord-Est. (Pour les divisions d'active (1e, 3e et 4e) leurs échelons de couverture mis en place dans un premier temps étant ensuite rejoints par leurs échelons C).

Chacune de ces six divisions a passé sur le front en automne et/ou en hiver un temps, variable de l'une à l'autre, allant de quelques semaines à près de trois mois. Antérieurement, la 4e DIC avait participé à l'action de diversion de mi-septembre (9).

Ces séjours en ligne (avant-postes, patrouilles, coups de main, duels d'artillerie, premières pertes, premières citations...) ont contribué à aguerrir les unités et à leur donner de la cohésion (10).

Nombre d'entre elles ont également effectué des travaux d'organisation du terrain (tels qu'aménagement de 2e position).

Après avoir suivi le sort de leurs divisions pendant les premiers mois, les régiments de tirailleurs sénégalais des 1ère et 4e DIC - ainsi que les conducteurs sénégalais et malgaches en service dans certains RAC (et qui furent alors remplacés par des personnels métropolitains ; d'anciens marins à la 1ère DIC !) - ont été au début de l'hiver progressivement ramenés (comme indiqué plus haut) dans le midi de la France, afin d'épargner aux Africains les rigueurs de la mauvaise saison.

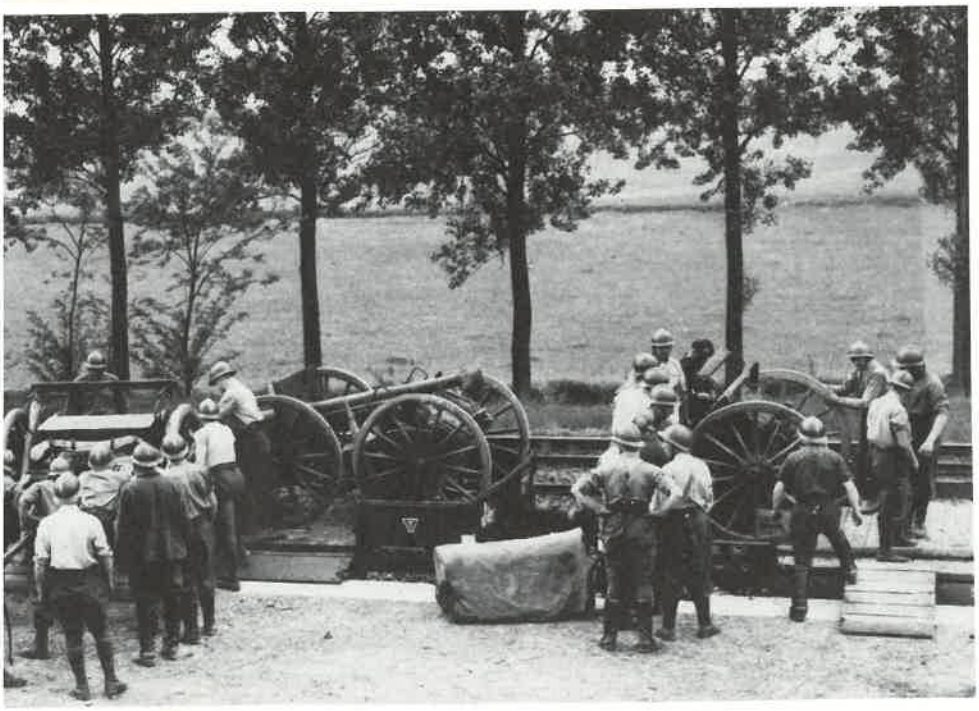

Aussitôt mises sur pied, les unités sont acheminées vers le nord-est. Embarquement d'une batterie de 75 (Cliché ECPA).

Pendant leur absence de la 4e DIC, les 16e et 24e RTS sont temporairement remplacés dans les rangs de celle-ci par la 52e DB de Mitrailleurs, le 4e RIC, le RICM.

A la 1ère DIC, le 12e RTS a été transformé le 1/12/39 en 12e RIC, un nouveau 12e RTS étant reformé le 15/12 en Provence, lors de son retour au front, le 12e RIC sera dissous le 24/4/40 (ses unités régimentaires "blanches" passant alors au 26e RTS créé le 26/4/40 - cf. tableau B2).

*En avril et début mai, les 1ère, 4e, 5e, 6e et 7e DIC - qui sont en réserve dans la zone des armées - sont réorganisées en opérant au sein de leur Infanterie et de leur Artillerie l'**AMALGAME** des unités mobilisées en métropole le 2 septembre 1939 et des renforts amenés, depuis, des colonies :*

- les RTS des 1ère et 4e DIC remontent du Midi (ces régiments, antérieurement du type "Montagne", ont été - comme indiqué plus haut - transformés sur le type "Nord-Est") ; les AD de ces divisions (et celle de la 2e DIC) reçoivent des contingents de sénégalais ; la 8e DIC, créée, on l'a vu, le 1/5/40, est constituée (au moins théoriquement) sur le même type que les 1ère et 4e ;

- deux des trois RIC de chacune des 5e, 6e et 7e DIC (11) sont transformés en **RIC mixtes sénégalais (RICMS)** et en prennent l'appellation ; leurs RAC en mixtes malgaches (un des RIC de chacune de ces divisions reste entièrement composé de "blancs" de même qu'à la 1ère et à la 4e DIC) ;

- la 3e DIC conserve ses trois RIC entièrement "blancs", mais son AD reçoit aussi des indigènes.

Ainsi des effectifs de réservistes français de métropole sont-ils rendus disponibles pour des unités métropolitaines.

Quel est l'état des formations coloniales à la veille de leur engagement dans la bataille ?

D'abord, elles ne sont pas toutes "de même pied" : il y a des différences importantes non seulement entre les Grandes Unités et les corps d'active et ceux "de formation", mais aussi à l'intérieur même de chacune de ces catégories.

Concernant l'encadrement, on ne peut mieux faire que de se référer aux appréciations d'ensemble du général Charbonneau ("Histoire et Epopée des Troupes Coloniales") : Pour l'active, excellent corps de sous- officiers, cadres subalternes d'officiers bons, mais carence (dans l'ensemble) des chefs de bataillon, gradés supérieurs d'une manière générale à la hauteur. Pour les réserves, niveau inégal des sous- officiers, très bons officiers subalternes, insuffisance de beaucoup d'officiers supérieurs.

Cependant, les rapports et témoignages de l'époque reflètent une grande diversité de situations quant au taux d'encadrement, à la proportion effective de cadres d'active, à la qualité des officiers et des sous- officiers, à l'âge, à la provenance (active ou réserve) et à la valeur de la troupe... Au reste ces situations ont évolué diversement entre l'automne 39 et le printemps 40, et tout spécialement lorsqu'est intervenu l'amalgame.

Si quelques éléments africains sont alors arrivés insuffisamment instruits (cas signalé à la 7e DIC), la plupart ont au contraire rejoint en bataillons solidement encadrés et instruits. Entraînés à fond (comme ce fut le cas, par exemple, au camp de Kati), bien des réservistes africains, jeunes et vigoureux, avaient repris, après six mois, la valeur des tirailleurs d'active.

Dans l'ensemble, les effectifs sont réalisés. Les déficits signalés le 10 mai dans certaines Grandes Unités, comme la 3e et la 4e DIC, ou à la 42e DB de mitrailleurs, sont dus à un nombre élevé de permissionnaires.

Pour ce qui est des matériels, on relève des déficits :

- en armements antichars : dotations fréquemment incomplètes ; la 6e DIC n'a pas de CDAC ;
- en armements antiaériens ;
- en lance-grenades, en appareils d'optique et de transmissions...
- en moyens de transport et en chevaux :

☐ dotations en chenillettes de ravitaillement en munitions parfois incomplètes ;

☐ le matériel auto de réquisition est disparate, voire hétéroclite, et laisse à désirer tant du fait de son état mécanique que des capacités de transport offertes ;

☐ les chevaux, très éprouvés et mal alimentés (fourrage notoirement insuffisant) pendant un hiver particulièrement rigoureux, ont subi des pertes importantes qui n'ont pas été comblées ; les sections de munitions hippo ont du être dissoutes, les compagnies hippo du Train sont devenues inexistantes (les capacités d'emport des SM auto et des compagnies auto du Train ont, en contrepar-

tie, été accrues dans la mesure des possibilités) ; mais le déficit en chevaux des artilleries divisionnaires est particulièrement préoccupant.

Les quantités de mines livrées pour la défense des positions sont notoirement insuffisantes, parfois même quasi inexistantes.

Les déficiences ne sont pas seulement quantitatives, mais également qualitatives : ainsi de nombreuses pièces de 75 (mod 97) datent de 1917 et ont déjà beaucoup tiré...

Ne seront pas non plus sans conséquences les retards avec lesquels sont mis en place certains moyens. Ainsi les CDAC n'arriveront que très tardivement : la 3e DIC n'aura la sienne que le 3 mai, la 5e DIC le 9, la 1ère DIC le 10 mai. Les batteries AA divisionnaires n'arriveront que pendant la bataille : à la 1ère DIC le 19mai, aux 4e et 5e DIC le 27, à la 7e DIC le 28 mai.

Depuis la mobilisation, les Grandes Unités et les régiments coloniaux ont bénéficié d'appréciables délais de mise en condition et d'instruction. Mais ces délais ont été mis à profit de façon inégale, selon les situations différentes dans lesquelles les uns et les autres ont été placés, mais aussi et surtout, selon la valeur des chefs.

Si dans l'ensemble les unités sont prêtes à combattre, leur organisation même, l'insuffisance de leurs moyens AC et AA, la modicité de leurs transmissions radio, les déficiences en moyens de transport, l'instruction qu'elles ont reçu et l'entraînement auquel elles ont été soumises... les rendent à l'évidence peu aptes à des missions exigeant de trop grands et trop fréquents déplacements.

Même si cette situation n'est pas particulière aux formations coloniales, et s'étend à la plus grande partie de l'Armée française, il a paru nécessaire d'en faire état (12).

Concernant par contre les Troupes coloniales, l'amalgame qui vient d'être réalisé, s'il a, dans quelques-unes des formations concernées, un peu entamé la cohésion acquise au cours des mois précédents, a bien davantage, dans la plupart d'entre elles, apporté un sang jeune et une vitalité qui vont s'avérer bénéfiques lorsqu'elles seront engagées.

Action du chef d'état-major général des colonies

Le chef d'EM général des colonies fait partie du comité de guerre. Par délégation de celui-ci, il est chargé de la coordination supérieure des théâtres coloniaux. Le général Bührer est en outre chargé par le ministre de la Guerre, de l'inspection des formations coloniales de l'Intérieur, et, par le commandant en chef, de celles de la zone des armées.

A l'occasion de ses inspections, il déplore le peu de progrès réalisé au cours des mois de la "drôle de guerre" dans l'instruction des cadres et de la troupe, plus entraînés à des travaux de défense qu'à la manoeuvre face à un ennemi utilisant avec vigueur la puissance et la mobilité de ses moyens. Il s'inquiète tout particulièrement de l'insuffisante préparation des cadres à la guerre de mouvement et à affronter l'emploi que les Allemands ont fait en Pologne de leurs chars et de leur aviation d'assaut.

Dans le Haut-Commandement, le général Bührer est de ceux qui pensent que l'action reste préférable à l'inaction, tant pour le moral de l'Armée que pour vaincre l'ennemi, soit par la manoeuvre, soit s'il le faut par la rupture.

Implantation des Unités coloniales à la veille de l'offensive allemande

Il reste à voir quelle est l'implantation des Grandes Unités et des autres formations coloniales lorsque les Allemands attaquent le 10 mai.

En suivant la frontière d'Est en Ouest (voir carte) :

sont en ligne sur le front de Lorraine

- l'AD (coloniale) de la 30e DI (**AD 30** - Col Roux, région de Niederbronn, Bas-Rhin).

- les **41e** (Col Tristani) et **51e RMIC** (Lt-col de Reviers de Mauny) qui appartiennent au secteur fortifié de la Sarre (**SFS**) (commandé par le col Dagnan de l'Infanterie Coloniale PC Harskirchen), SF qui correspond à la partie de la position fortifiée comprise dans la zone du XXe CA, dont ces régiments tiennent respectivement en son centre les sous- secteurs de Kappelkinger et de Sarralbe, où la défense repose notamment sur l'obstacle d'étangs artificiels. Les mitrailleurs coloniaux (41e RMIC) étaient de nouveau présents dans cette région frontière depuis quatre ans (13). Ils ont depuis septembre 1939 poursuivi avec vigueur les travaux de renforcement de leurs positions.

Ils sont appuyés par les 166e (active) et 49e (formé à la mob.) régiments d'artillerie encadrés en majorité de bigors mis en place en vue de la création du 9e RAC (cf. Tableau A du dossier n°1) qui ne s'est pas faite en raison de la mobilisation ; cette artillerie du

△▽ En Lorraine (Clichés ECPA).

SFS est commandée par le colonel Maurer de l'Artillerie Coloniale.

- Dans la région de Sarreguimes, stationne aussi le **310e RACP** (Col Schnebelin) détaché de la réserve générale d'artillerie à la IVe Armée.

- le CA Colonial (**CAC**) (général Freydenberg, PC au château de Bétange depuis le 28/9, subordonné à la IIIe Armée et qui coiffe le secteur fortifié de Thionville et le sous-secteur fortifié de Hombourg-Budange, ainsi que les Grandes Unités qui les renforcent et en tiennent les intervalles : 2e DI, 56e DI et 51e DI Britannique.

bordent la frontière belge

- la **3e DIC** (général Falvy, précédemment directeur des TC) depuis le 9/4/40 - PC Stenay depuis le 31/1), subordonnée au XVIIIe CA et qui, à la gauche (ouest) de celui-ci, tient un secteur qui borde la frontière au Nord de Stenay et de Montmédy et commande notamment le couloir que constitue la vallée de la Chiers (affluent de la Meuse qui conflue avec celle-ci à Bazeilles). Depuis plusieurs mois la division a travaillé à l'aménagement de la position qu'elle doit défendre en liaison avec les ouvrages qui constituent l'extrémité ouest de la ligne Maginot, dont la "tête de pont" de Montmédy est le dernier point fort.

- l'artillerie lourde du Xe CA (**ALCA X**, colonel Poncelet) au Nord de Buzancy (Ardennes).

- les **42e** (Lt-col de Pinsun) et **52e** (Lt-col Barbe) **DBMIC** qui depuis le 1/1/40 font partie de la 102e Division d'Infanterie de Forteresse (général Portzert) et occupent respectivement, sur l'obstacle que constitue la Meuse ardennaise, les sous-secteurs de Sécheval (englobant Monthermé) et d'Etion (14).

- le **111e RACLCA** (Lt-col David), régiment d'artillerie lourde du 11e CA, dans la région d'Etréaupont (Aisne).

- l'AD (coloniale) de la 5e DINA (**AD5**, colonel Guillemet), région d'Avesnes (Nord).

À l'arrière

- en Basse-Alsace la **4e DIC** (général de Bazelaire de Ruppierre) PC Drulingen depuis le 1/4) en réserve du GA 2 dans cette région sud-est de Sarre-Union dans le nord-ouest du Bas-Rhin (Ve Armée).

- entre Ardennes et Champagne la **1ère DIC** (général Roucaud, précédemment commandant supérieur à Madagascar) depuis le 2/4/40 - PC Varennes-en-Argonne depuis le 10/3) en réserve de la IIe Armée entre la Forêt d'Argonne et la Meuse (zone du XVIIIe CA).

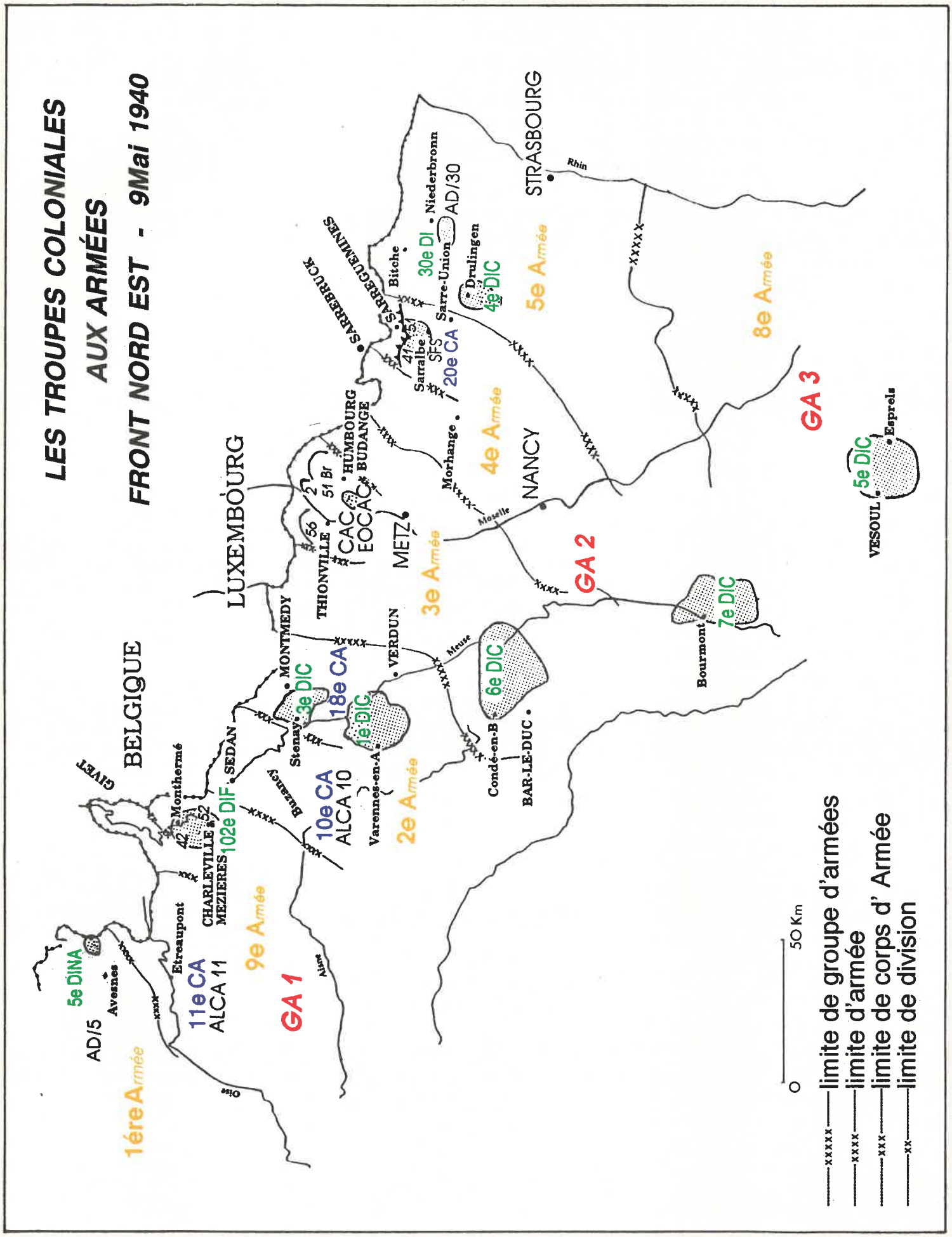
LES TROUPES COLONIALES
AUX ARMÉES
FRONT NORD EST - 9Mai 1940
BELGIQUE
LUXEMBOURG
GIVET
Monthermé
Etreaupont
CHARLEVILLE
MEZIERES
SEDAN
Stenay
MONTMEDY
THIONVILLE
HUMBOURG
BUDANGE
CAC
EOCA
METZ
VERDUN
Varennes-en-A
Condé-en-B
BAR-LE-DUC
Morhange
NANCY
Moselle
Meuse
Rhin
STRASBOURG
SARREBRUCK
SARREGUEMINES
Bitche
Sarralbe
Sarre-Union
Niederbronn
Drulingen
Bourmont
VESOUL
Esprels
5e DINA
AD/5
Avesnes
11e CA
ALCA 11
9e Armée
GA 1
102e DIF
10e CA
ALCA 10
1e DIC
2e Armée
3e DIC
18e CA
3e Armée
6e DIC
4e Armée
GA 2
20e CA
SFS
30e DI
AD/30
4e DIC
5e Armée
7e DIC
8e Armée
5e DIC
GA 3
1ère Armée
50 Km
limite de groupe d'armées
limite d'armée
limite de corps d' Armée
limite de division

Plus à l'arrière, sont en réserve de GQG

- la **5e DIC** (général Séchet, PC Esprels depuis le 17/2) dans la région Est de Vesoul (Haute-Saône) ; avec une mission éventuelle vers la Suisse, au cas où les Allemands violeraient la neutralité de ce pays.

- la **6e DIC** (général Carles depuis le 3/12/39, PC Condé-en-Barrois depuis le 16/2) dans la région au Nord et à l'Est de Bar-le-Duc (arrières de la IIIe Armée).

- la **7e DIC** (général Noiret, PC Bourmont depuis le 11/3) dans cette région en limite des départements de la Haute-Marne et des Vosges (15).

En Provence

- la **2e DIC** (général Maignan) était restée cantonnée dans la région de Draguignan (Var) en réserve générale, prête soit à intervenir au profit de l'Armée des Alpes (menace italienne) soit à être embarquée pour un théâtre d'opérations extérieur. Depuis le 20 avril elle est à la disposition du XVe CA (frontière des Alpes) et implantée dans le Sud-Ouest des Alpes-Maritimes (PC Mouans-Sartoux).

- le bataillon de chars coloniaux (chars FT) fait partie des réserves de l'Armée des Alpes.

- un certain nombre de formations coloniales sont affectées à la défense du littoral méditerranéen : 54e RIC ; 4e et 5e bataillons du RICM : à Toulon groupe d'Artillerie de Côte & DCA (le 8e RAC créé le 1/7/39 avait été dissous après la mob.) ; en Corse des éléments du 2e RAC : 11e Groupe du 2e RAC (Corte, Ajaccio), 51e batterie (Ajaccio), 52e batterie de position (Sartène, Bonifacio).

Dans la région bordelaise (Mérignac, Souge), la **8e DIC** (général Gillier) vient, on l'a vu, d'être constituée.

Le **10e RAC** (colonel Deverre) - qui faisait partie des réserves générales - a été affecté au **Corps Expéditionnaire Français de Scandinavie** (CEFS) pour en constituer l'artillerie.

Le 8/5/40 le colonel, qui a reçu le commandant de l'artillerie du Corps Expéditionnaire, l'EM et la BHR sont à Glasgow et l'implantation des trois groupes, devenus groupes autonomes d'Artillerie coloniale, est la suivante :
- 2e GAAC (parti de Brest le 18/4) en Norvège (Harstad) depuis le 1/5/40 dans le cadre de la 1e DLC (Division légère de chasseurs),
- 3e GAAC dans la région de Brest avec la 2e DLC,
- 4e GAAC dans la région de Brest avec la 3e DLI (Division légère d'Infanterie).

Outre-Mer

Les coloniaux en service aux confins du Niger et du Tchad, ainsi qu'en Côte Française des Somalis (de même que ceux en service dans le Sud-Est tunisien) font face à la menace italienne ; ceux de Mauritanie à la menace espagnole latente (de même que ceux en service dans le Nord et le Sud-Ouest marocains) ; tandis que ceux qui servent au Tonkin voient se rapprocher la menace japonaise. Il y a aussi ceux qui, aux carrefours essentiels de l'Empire et de ses routes maritimes contribuent à la défense des Points d'Appui de la Flotte : Dakar, Fort-de-France, Diégo-Suarez, Cap-St-Jacques, ou de "ports défendus" qui ne sont pas à l'abri d'une incursion de "raiders" allemands.

Les cadres des Troupes coloniales que des missions plus ingrates retiennent aux colonies, loin de ces marches de l'Empire, en éprouvent une vive amertume et pensent avec envie à leurs camarades qui sont en Lorraine, face à l'adversaire principal.

A partir du 10 mai, ceux-ci vont être engagés dans la bataille, et avec eux et sous leurs ordres :

63 300 sénégalais, 14 675 malgaches, 13 770 indochinois (16).

F.L

(1) Se reporter au tableau A du dossier n°1

(2) En attendant le MAS 36, les fusils 86-93 et 07-15 sont encore en service ; et la mitrailleuse est toujours la Hotchkiss mod. 14... comme en 1918. Le fusil-mitrailleur est le mod. 24-29.

(3) Le RTS type montagne (eff. 3 408) a 516 animaux (dont 476 de bât), 8 voitures hippo, 73 véhicules automobiles.

(4) Les quatre "Vieilles" : Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, terres françaises depuis le XVIIe siècle ; devenues depuis lors (1946) nos quatre départements d'outre-mer.

(5) Comme d'ailleurs le sultan du Maroc et le bey de Tunis. De plus les deux fils du roi du Cambodge, donnant l'exemple, rejoignent l'armée française.

(6) Voir annexe 2 tableau Renforts coloniaux.

(7) Originaires des quatre communes de plein exercice du Sénégal : Dakar, Thiès, Rufisque, St. Louis.

(8) L'Ancre-d'Or n°153 février 1974 "A propos de Dakar, juillet 40".

(9) Opération offensive limitée, prétendument engagée pour "soulager la Pologne".

(10) Ces opérations de la "drôle de guerre" seront, pour les unités concernées, évoquées brièvement mais de façon plus précise dans les dossiers suivants de cette série.

(11) La 6e DIC, par exemple, reçoit de Rivesaltes pour réaliser cet amalgame les :
- 51e, 52e, 53e BTS (tirailleurs d'origine Réserve) venus d'AOF (deux du Soudan - Kati - et un du Dahomey), qui forment le 5e RICMS.
- 55e, 56e, 57e BTS (tirailleurs d'origine active) venus du Maroc, qui forment le 6e RICMS.

(12) Il n'y a pas qu'une question de moyens, mais également un problème de doctrine : l'Instruction de 1936 sur l'emploi tactique des Grandes Unités, le règlement d'infanterie de 1938 (qui est d'ailleurs trop récent pour être déjà assimilé) n'envisagent pas la manoeuvre automobile, du moins pour les types de formations auxquels appartiennent nos unités coloniales d'alors.
Les enseignements de la guerre d'Espagne, et ceux (bien perçus par certains des officiers coloniaux qui y ont assisté) des opérations japonaises en Chine, se sont imposés à certains chefs clairvoyants et novateurs, mais ils dérangent et ne sont pas écoutés.

(13) Héritier des bataillons de mitrailleurs coloniaux de l'Est dissous en 1926, le 41e RMIC avait été réimplanté à Toul en 1933, puis transféré dans les casernements de sûreté de Puttelange et Sarralbe en 1935-36.

(14) Ces DB de mitrailleurs indigènes coloniaux sont à très forte proportion d'européens.

(15) N'ont été cités ci-dessus pour les divisions que des noms des généraux commandant ces Grandes Unités. Dans les numéros suivants de l'Ancre-d'Or, la relation de l'engagement de chacune de celles-ci dans la bataille, sera précédée de sa composition après les modifications intervenues à la mobilisation et par la suite, avec indication des noms des chefs de corps.

(16) Chiffres établis en octobre 1940 par le secrétariat aux colonies du gouvernement de Vichy et cités par le général Bührer en 1947.

TABLEAU B1

À LA MOBILISATION, mise sur pied :

■ **de TROIS AUTRES DIVISIONS D'INFANTERIE COLONIALE :**

• ***5e DIC** MONTPELLIER*

- 22e RIC (Toulon), 44e RIC (Perpignan), 53e RIC (Sète)
- 21e RAC (Libourne), 221e RACL (Bordeaux)

• ***6e DIC** CHATEAUROUX*

- 5e RIC (Bourges), 6e RIC (Dreux, Nogent-le-Rotrou), 43e RIC (Bourges)
- 23e RAC (Troyes), 223e RACL (Troyes)

• ***7e DIC** TOULOUSE*

- 7e RIC (Bordeaux), 33e RIC (Montauban), 57e RIC (Pamiers)
- 32e RAC (Agen), 232e RACL (Auch)

■ **du CORPS D'ARMÉE COLONIAL (CAC)**

font partie des éléments organiques du CAC :

- le 11e RACL (de Lorient)
- le 622e Régiment de Pionniers Coloniaux (RPC) (mobilisé à Nogent-le- Rotrou).

■ **des FORMATIONS suivantes :**

• ***Infanterie Coloniale***

- 54e RIC (Carcassonne) (défense du littoral méditerranéen)
- Bataillon de Chars Coloniaux (chars FT) (porte le n°11)

Six régiments de Pionniers Coloniaux (RPC) en plus du 622e déjà cité :

- 481e (Brest), 482e (Perpignan), 483e (Mont-de-Marsan - rentrera en juin 40 dans la composition du 20e RIC), 484e (Brest), 485e (Brest), 486e (Dreux).
- + 4e RIC (15/10/1939) - constitué avec les 21e bataillons des 1er, 2e et 21e RIC).

• ***Artillerie Coloniale***

Pour deux AD de Divisions métropolitaines

- 22e RAC (Toulon) et BDAC (47) et 222e RACL (Nîmes) (AD de la 5e DINA)
- 42e RAC (Nîmes) et BDAC (47) et 242e RACL (Nîmes) (AD de la 65e puis de la 30e DI)

Pour deux ALCA

- EM d'ALCA 10 et 110e RACLCA (Nantes) (Xe CA)
- 111e RACLCA (Nantes) (XIe CA)

Pour les Réserves Générales (RG)

- 310e RAC Porté (RACP) (Rueil)
- 320e RACP (Rueil)

TABLEAU B2

FORMATIONS DES TROUPES COLONIALES MISES SUR PIED ULTÉRIEUREMENT

• ***8e DIC** (créée à la date du 01/05/1940 à Mérignac)*

- 4e RIC (provenant alors de la 4e DIC - ne rejoindra pas, sera affecté à la 7e DIC)
- 25e RTS (16/04/1940 Souge, Mt. de Marsan)
- 26e RTS (26/04/1940 Souge, comprend UR (européennes) du 12e RIC dissous.
- 8e RACT (25/04/1940 Rueil)
- 208e RACL (25/04/1940 Souge) (ne rejoindront pas, seront affectés à la 40e DI constituée les 30.31/05/1940).

• *mise sur pied en juin 1940 pour la **9e DIC**, que les événements ne permettront pas de rassembler :*

- 27e RICMS (05/06/1940 Souge), 28e RICMS (05/06/1940 Rivesaltes)
- 9e RACT 5/06/1940 Rueil) (rejoindra la 85e DIA)

• ***Infanterie Coloniale***

- **en mars 40** : 623e régiment de Pionniers Sénégalais (RPS) (16/03/1940 Souge) (XXIIIe CA constitué en février-mars 40)
- **en mai 40** : 487e RPS (16/05/1940 Montauban) (VIe Armée, 7e DIC)
- **en mai et juin 40** : dix Bataillons Autonomes de Tirailleurs Sénégalais (BATS) : 13e, 14e, 15e, 17e, 19e et 24e à Souge ; 63e, 64e, 66e et 67e à Rivesaltes (BTS constitués à la suite de ceux qui ont été dirigés sur les 5e, 6e et 7e DIC pour en former les RICMS ; devenus autonomes le 16/6)
- **en juin 40** : 20e RIC (6/06/1940) (voir Tableau B1) 42e RIC (16/06/1940 aux armées à partir des 21e bataillons (bataillons d'instruction) des 3e et 23e RIC et RICM) (240e DLI d'existence très éphémère 14- 17/06/1940) 52e RIC (13/06/1940 Rivesaltes, Souge, Bourges - en fait, seul le 3e bataillon, mis sur pied à Bourges, est effectivement constitué et sera engagé) 55e bataillon de mitrailleurs indigènes coloniaux (5/06/1940 Carcassonne, formé avec des rescapés européens de la 52e DB de mitrailleurs).

• ***Artillerie coloniale***

- 20e groupe autonome d'AC (75 auto) (15/06/1940 Lorient, n'a pas fait mouvement) deux batteries AC (75) divisionnaires (53e et 58e DI) et une de RG (47) (607e) (IIe Armée) 321e RACP (Rueil) (3e DLI) II/54e RAC.
- Les dépôts coloniaux ont en outre mis sur pied :

sept régiments régionaux (RR) : 2e (Défense Passive), 84e, 112e (devenu 112e bataillon régional), 156e, 164e, 214e (GVC) et 224e (travailleurs) ; deux compagnies régionales de transport : 40e, 81e ; cinq bataillons de douaniers : 1er, 15e, 16e, 19e et 21e

- De plus ont été formés avec des éléments venant d'outre-mer :

huit détachements de tirailleurs sénégalais pour la protection des bases aériennes de : Avord, Châteauroux, Tours, Istres, Marignane, Bordeaux, Cazaux, Rochefort ; douze compagnies malgaches (n°1 à 12) et seize compagnies indochinoises (n°101 à 116) de FTA (Forces terrestres anti-aériennes) ; des compagnies auxiliaires malgaches du génie.

TABLEAU B3

AFRIQUE DU NORD ET LEVANT

■ **Tunisie**

- reçoit un BTS d'AOF
- RACT dédoublé en avril 1940 - 2e RACT

■ **Levant**

- Régiment de marche d'IC du Levant (mis sur pied en août 1939) devenu 24e RIC
- 41e RAC (formé à Lorient en oct-nov 1939)
- 631e bataillon de pionniers malgaches (BPM) (septembre 1939)

TABLEAU C

LA DIVISION D'INFANTERIE DE 1940 SUR PIED DE GUERRE

Infanterie Divisionnaire (ID)

• *Trois Régiments d'Infanterie (effectif 3 080) comprenant chacun :*

➤ trois bataillons à trois compagnies FV (fusiliers-voltigeurs) et une compagnie d'Accompagnement (CA) (16 mitrailleuses, 2 canons de 25 AC, 2 mortiers de 81) ;

➤ et les Unités Régimentaires (UR) suivantes :

— Compagnie de Commandement régimentaire (transmissions, pionniers, éclaireurs motocyclistes) ;

— Compagnie Hors-Rang (CHR) (ravitaillement, approvisionnement, dépannage, service sanitaire) ;

— Compagnie Régimentaire d'Engins (CRE) (6 canons de 25 AC, 2 mortiers de 81) ;

Une 13e Compagnie de pionniers (divisionnaire) (eff. 228) comptant à l'un des RI ;

Une 14e Compagnie Divisionnaire anti-chars (eff. 154) (12 canons de 25 AC) comptant à un autre RI.

Artillerie Divisionnaire (AD)

➤ Un Régiment d'Artillerie (légère) (eff. 2 160) à trois Groupes de trois Batteries de 75, soit 36 pièces (1 789 chevaux) plus une 10e Batterie Divisionnaire Anti-Chars (BDAC) (6 canons de 47 AC hippo) (eff. 194) ;

➤ Un Régiment d'Artillerie Lourde à : deux groupes de 155 c, soit 24 pièces (eff. 1 710, 1 320 chevaux) ou un Groupe de 105 c, un Groupe de 155 c.

➤ Une Batterie Divisionnaire Anti-Aérienne (n'est réalisée que dans quelques Divisions) ;

• *Un Parc d'Artillerie divisionnaire (PAD) (eff. 412) avec :*

➤ Une Compagnie d'ouvriers d'Artillerie (COA)

➤ Une Section de Munitions Hippo (SMH)

➤ Une Section de Munitions Auto (SMA)

Cavalerie

• *Un groupe de Reconnaissance Divisionnaire (GRDI effectif 690) comprenant :*

➤ Un Escadron Hors-Rang (EHR)

➤ Un Escadron Motocycliste

➤ Un Escadron Porté

➤ Un Escadron à Cheval } (4 canons de 25 AC)

Génie

➤ Un Bataillon du Génie, qui sera dissous en novembre 39, ses deux Compagnies de sapeurs-mineurs (chacune à l'eff. de 282) devenant alors Compagnies du Génie autonomes.

➤ Transmissions (faisant alors partie du Génie)

➤ Une Compagnie Télégraphique

➤ Une Compagnie Radio } (eff. 427)

• *Train*

➤ Une Compagnie Hippo (66 voitures hippo utiles)

➤ Une Compagnie Auto (15 camionnettes et camions)

Intendance

➤ Un Groupe d'Exploitation divisionnaire (GED)

• *Santé*

➤ Un Groupe Sanitaire divisionnaire (GSD)

➤ Une Section Sanitaire automobile

L'effectif total de la Division est de 16 610 (dont 500 officiers), 5 000 chevaux, 536 véhicules auto.
(les effectifs indiqués sont ceux de l'aide-mémoire pour les travaux d'état-major de 1939 (1938 pour certains chiffres)).

ANNEXE II

LA MOBILISATION AUX COLONIES *(situation en mai 1940)*

➤ En **Afrique Noire**, le général commandant supérieur à Dakar a été nommé commandant du théâtre d'opérations.

Un commandement des confins Nigéro-Tchadiens a été créé à Zinder (1).

➤ En **AOF** (général Barrau) (5 715 européens + 3 907 originaires + 112.702 indigènes, total 122 324) (2).

Un bataillon supplémentaire a été constitué au 2e RTS (à Kayes), un groupe supplémentaire (DCA) au 6e RAC.

Deux bataillons portés (de Mauritanie Atar, du Kaouar Dirkou), trois BTS supplémentaires Kandi (BTS 9), Niamey ("Niger-Ouest"), Zinder (BTS 10), trois groupes autonomes d'AC (un par brigade), une compagnie de DCA (Dakar), deux compagnies du génie supplémentaires (2e et 3e brigades) ont été mis sur pied ;

L'armement de Dakar a été renforcé ; Port-Etienne, Conakry, Abidjan ont reçu le leur, ainsi que des compagnies "de port défendu" :

➤ En **AEF**, (général Husson) (2 361 E. + 13 172 I = 15 333).

Au RTS du Tchad un bataillon porté a été constitué (3) ; le BTS de l'Oubangui a été dédoublé (Bangui, N'Bo) ; deux compagnies automobiles de transport ont été constituées. Douala et Pte-Noire ont reçu chacune une batterie de côte.

➤ En **CFS** (général Legentilhomme) (1 600 E + 6 300 I = 7 900).

La défense dispose de sept bataillons, une compagnie de chars et deux groupes d'artillerie dont un de côte et DCA. D'importants travaux de défense ont été réalisés, tant sur le front de terre que sur le front de mer (1).

➤ A **Madagascar** (2 224 E + 4 107 créoles de la Réunion + 27 676 I = 34 007).

Chacun des deux régiments mixtes a deux bataillons supplémentaires (dont au 1e RMM un bataillon sénégalais) ; le BTM a été transformé en Régiment de tirailleurs malgaches à 2 bataillons ;

Un groupe supplémentaire (côte & DCA) a été constitué à Diégo-Suarez ; ce Point d'Appui est solidement armé.

➤ En **Indochine** (général Martin) (14 236 E + 74 662 I = 88 898).

Au Tonkin un bataillon supplémentaire a été formé au sein de chacun des trois RTT ; l'artillerie a été renforcée et articulée en : un groupement divisionnaire à 4 groupes, un groupement de côte & DCA à 2 groupes ;

La brigade d'Annam a reçu le 16e RIC ramené de Chine (trois bataillons) et implanté à Nha Trang, et un groupe d'artillerie ;

A la division de Cochinchine-Cambodge, le RTA a été dédoublé (RTA bis à trois bataillons), un régiment de tir. cambodgiens à trois bataillons a été constitué à partir des deux BTC, un bataillon de mitrailleurs a été mis sur pied ; le 5e RAC a détaché une batterie à Phnom Penh ;

Un bataillon du génie a été constitué ; un peu de matériel moderne a été livré ; les travaux de défense sont poursuivis ; l'armement du Cap St.Jacques et de la Baie d'Along a été renforcé ; Cam Ranh a reçu le sien.

Deux centres de formation de cadres et de nombreux centres d'instruction de renforts (pour l'extérieur) fonctionnent - l'objectif étant de mettre sur pied les effectifs de deux divisions expéditionnaires, l'une destinée à la métropole, l'autre au Levant ;

➤ En **Chine**, les effectifs ont été ramenés à 755 E + 894 I = 1 649 ; n'ont en effet été maintenus que les deux BMIC (4) et une compagnie (+ 1 section) de chars.

➤ Au **Pacifique** (1 123 E + 42 I = 1 165) Un bataillon d'IC et une batterie d'AC ont été formés en Nouvelle-Calédonie, où une base aérienne est en construction ; une compagnie autonome d'IC à Tahiti (Papeete).

➤ Aux **Antilles et Guyane**

Le gouvernement a nommé un haut commissaire (le vice-amiral Robert) avec les pouvoirs civils et militaires.

Les effectifs ont été portés à 387 E + 3 616 Cr + 75 I = 4 078 ; l'armement de Fort-de-France a été renforcé, Pointe-à-Pitre et les Saints ont reçu le leur.

➤ Les **Forces Auxiliaires** ont été portées aux niveaux suivants (ordres de grandeur) : AOF 20 à 25 000, AEF 5 000, CFS 2 000, Madagascar 5 000, Indochine 29 300.

(1) Les Italiens ont - en Libye, 200 000 hommes ; - en Afrique Orientale, 113 000 soldats italiens et 260 000 soldats autochtones. Nous avons engagé secrètement une action de soutien à la résistance intérieure éthiopienne.

(2) Les effectifs indiqués sont ceux réalisés en mai 1940.

(3) En juin 1940 l'effectif du RTS/ Tchad s'élève à 469 Européens et 5.664 Indigènes.

(4) Ces bataillons mixtes d'IC de Chine (Shanghaï, Canton) sont à base de supplétifs tonkinois.

RENFORTS COLONIAUX

	métropole		AFN	Levant	
1ère urgence septembre 39-fin mars 40					
d'AOF	20 260		20 000		6 000 d'AFN en métropole
de Madagascar	8 910	+ 3 000 créoles			
d'Indochine	9 000(1)				(1)(+ 20 000 travailleurs)
des Antilles		3 215 créoles			
Total	38 170	+ 6 215 créoles			
2e urgence avril-fin octobre 40 (prévisions)					
d'AOF - AEF	89 000	+ 1 000 orig.	2 500		
de Madagascar	20 000			3 000	
d'Indochine	50 500			6 000	
Total	159 500	+ 1 000 orig.		9 000	

ABRÉVIATIONS

A

AA	Anti-Aérien
AC	Anti-Chars
AC	Artillerie Coloniale
AD	Artillerie Divisionnaire
ALCA	Artillerie Lourde de CA

B

BATS	Bataillon Autonome de Tirailleurs Sénégalais
BDAC	Batterie Divisionnaire Anti-Chars
Bgde	Brigade
BHR	Batterie Hors-Rang
Bie	Batterie
BMIC	Bataillon de Mitrailleurs d'Infanterie Coloniale
BMIC	Bataillon de Marche d'Infanterie Coloniale
BPM	Bataillon de Pionniers Malgaches
BTC	Bataillon de Tirailleurs Cambodgiens
BTM	Bataillon de Tirailleurs Malgaches
BTS	Bataillon de Tirailleurs Sénégalais

C

CA	Corps d'Armée
CA	Compagnie d'Accompagnement
CAC	CA Colonial
CAF	CA de Forteresse
CB	Chef de Bataillon
CE	Chef d'Escadron
CEFS	Corps Expéditionnaire Français de Scandinavie
CEMG	Chef d'EM Général
CHR	Compagnie Hors-Rang
Cie	Compagnie
CM	Compagnie de Mitrailleuses
CM	Centre de Mobilisation
COA	Compagnie d'Ouvriers d'Artillerie
COAC	Compagnie d'Ouvriers d'Artillerie Coloniale
COMA	Commis & Ouvriers Militaires d'Administration
CRE	Compagnie Régimentaire d'Engins
CTTIC	Centre de Transition des Troupes Indigènes Coloniales

D

DB	Demi-Brigade
DBMIC	DB de Mitrailleurs d'Inf. Colo - ou de Mitr. Indig. Coloniaux
DCA	Défense Contre-Avions
DI	Division d'Infanterie
DIA	DI d'Afrique
DIC	Division d'Infanterie Coloniale
DIF	DI de Forteresse
DINA	DI Nord-Africaine
DLC	Div. Légère de Cavalerie
DLC	Div. Légère de Chasseurs
DLI	Div. Légère d'Infanterie
DN	Défense Nationale

E

EHR	Escadron Hors-Rang
E	Européen
EM	Etat-Major
EMA	Etat-Major de l'Armée
EO	Elément Organique
EOCA	EO de Corps d'Armée
EOD	EO Divisionnaire
Eon	Escadron
ER	Emetteur-Récepteur

F

FTA	Forces Terrestres Antiaériennes
FV	Fusiliers-Voltigeurs

G

GA	Groupe d'Armées
GA	Général d'Armée
GAAC	Groupe Autonome d'Artillerie Coloniale
GB	Général de Brigade
GCA	Gal de Corps d'Armée
GC	Groupe de Combat
GD	Général de Division
GED	Groupe d'Exploitation Divisionnaire (Intendance)
GN	Groupe Nomade
Gpe	Groupe
Gpmt	Groupement
GQG	Grand Quartier Général
GRDI	Groupe de Reconnaissance de DI
GSD	Groupe Sanitaire Divisionnaire
GVC	Garde Voies de Communications

I

I	Indigène
IC	Infanterie Coloniale
ID	Infanterie Divisionnaire
IGTC	Inspecteur Général des Troupes Coloniales
IM	Intendant Militaire

M

mob	Mobilisation
mod	Modèle

P

PA	Point d'Appui
PAD	Parc d'Artillerie Divisionnaire
PC	Poste de Commandement
Pon	Peloton

R

RAC	Régiment d'Artillerie Coloniale
RACL (ou RALC)	Régiment d'Artillerie Coloniale Lourde
RACL	RAC du Levant
RACM	RAC du Maroc
RACMM	RAC Mixte Malgache
RACP	RAC Porté
RACT	RAC Tracté
RACT	RAC de Tunisie
RACTT	RAC Tracté Tous-Terrains
RG	Réserves Générales
RIC	Régiment d'Infanterie Coloniale
RICM	RIC du Maroc
RICMS	RIC Mixte Sénégalais
RM	Région Militaire
RMIC	Régiment de Mitrailleurs d'IC
RMIC	Régiment de Marche d'IC
RPC	Régiment de Pionniers Coloniaux
RPS	Régiment de Pionniers Sénégalais
RR	Régiment Régional
RTA	Régiment de Tirailleurs Annamites
RTS	Régiment de Tirailleurs Sénégalais
RTT	Régiment de Tirailleurs Tonkinois

S

SD	Secteur Défensif
SF	Secteur Fortifié
SMA	Section de Munitions Auto
SMH	Section de Munitions Hippo

T

TC	Troupes Coloniales
TM	Territoire Militaire
TO	Théâtre d'Opérations

U

UR	Unités Régimentaires

ABRÉVIATIONS GÉOGRAPHIQUES

AEF	Afrique Equatoriale Française
AFN	Afrique du Nord
AOF	Afrique Occidentale Française
CFS	Côte Française des Somalis

A PROPOS DU DOSSIER N°1

"Les Troupes Coloniales en 1939 avant la mobilisation".

Trois erreurs se sont malencontreusement glissées dans le texte :

1 - Absence des renvois de la page 27. Présentation.

(1) A propos de Von Manstein, il était fait référence à la préface du livre de Paul Berben et Bernard Iselin, "Les Panzers passent la Meuse". Editions "J'ai lu" (1969).

(2) In fine, il était indiqué que l'équipe de rédaction comprenait autour du général Deschênes, les généraux Lebert et Gozé et le colonel Rives.

2 - Page 37. Carte d'Indochine.

- échelle : 0 ——— 300 Km

3 - page 38. Carte Afrique-Levant.

- C'est, bien évidemment, "Gold Coast" qu'il fallait lire et non "Ghana".